



# L'EPINE INFOS

N° 6 - 2<sup>e</sup> semestre 2018

## Edito du Maire

**Les subventions** = un moyen essentiel pour la survie de nos communes rurales

Une commune rurale comme l'Épine, dépendante financièrement des dotations de l'état en chute libre et des seuls impôts locaux qu'elle maîtrise encore, n'aura très bientôt plus les moyens d'investir raisonnablement. Notre épargne nette annuelle tourne autour de 60 000 €, et sera insuffisante pour investir et même engager des grosses réparations ! et nous ne sommes pas les plus à plaindre.

Comme il n'est pas question actuellement d'augmenter lourdement les impôts locaux, notre seule solution désormais, réside dans la recherche de subventions fléchées sur la nature des travaux importants envisagés, ce qui constitue la principale activité de votre maire, tant la tâche est ardue.

Un exemple : la restauration de l'orgue : mise en place du projet en 2015, puis, recherche d'un maître d'œuvre, montage des dossiers de demande de subvention avec l'Etat, la Drac, la Région, le Département, les sponsors, soit 2 ans de labeur, dont un temps plein de 4 mois du maire et autant de la secrétaire. Incroyable mais vrai, ce sont au moins 8 à 12 dossiers différents, quand il ne faut pas les refaire 2 à 3 fois lorsque les organismes d'état et de la Région se réorganisent. Heureusement ce travail paye, car aujourd'hui un nouveau sponsor vient d'être sollicité et le reste à financer sera de 43 000 € sur les 285 000 € HT de dépenses. Mais que de travail usant, stressant ! La commune, pardon, les communes, devraient revêtir leur gilet jaune, pour obtenir de réelles simplifications. C'est grave, si les institutions n'ont plus de vocabulaire, en confondant simplifications avec complications.

**Toutefois, une bonne nouvelle** : dès janvier/février 2019, arrivée de la fibre, de Châlons à l'Épine via Melette, pour desservir Saint-Etienne-au-Temple et l'Épine, et via la RD208 et la rue de Chivette. Mais il ne faut pas compter sur la possibilité de raccordement individuel, avant janvier 2021.

Le maire, les conseillers et le personnel, vous souhaitent de **Bonnes fêtes de fin d'année**

## Les travaux

### Principales réalisations 2018

#### Mairie

Les travaux sont terminés depuis cet été. La mairie possède désormais une grande salle de réunion et de mariage, un bureau pour le secrétariat, un bureau pour les élus, une salle au sous-sol pour les archives.

Le coût s'élève à 310 000 € TTC. La commune a obtenu 153 000 € de subventions (80 % pour le chauffage et l'isolation, 20% pour la mise aux normes «PMR»), subventions qu'elle n'a pas encore reçues.



La salle du conseil

#### Compteurs d'eau des particuliers

La campagne de remplacement des compteurs vétustes s'est poursuivie en 2018, avec 58 compteurs changés.

#### Nouveau cimetière

Deux allées ont été créées et le cimetière dispose désormais d'un puits du souvenir.

### Travaux en cours de réalisation

#### Orgue de la Basilique

Les travaux ont commencé en septembre 2018. Le coût s'élève à 336 000 € TTC :

- 148 200 € TTC pour le buffet et la tribune (partie classée aux monuments historiques de France).
- 187 800 € TTC pour la construction d'un nouvel instrument de type Renaissance.

La commune a obtenu 80% de subvention (Département, Région et Etat), ainsi qu'un don important des « Amis de la Basilique ».



La tribune sans orgue, pendant la durée des travaux

Les premières réparations ne sont pas réalisées sur place. Le buffet d'orgue est à St Uze (Drôme), d'autres éléments sont en Italie, comme la tuyauterie qui sera reconstituée à Vérone.

La fin des travaux est prévue en fin d'année 2019.

Un nouveau marché, estimé à 36 000 € TTC, va être lancé en 2019 pour la décoration des volets de l'orgue.

## Enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux électrique, téléphonique et d'éclairage public vont se poursuivre en 2019 sur la fin de l'Allée du Château, la rue des Cloiseaux, la rue de Chivette côté ouest et la ruelle des Roises. Le coût des travaux s'élève à 34 000 € TTC.

## Prévisions 2019

### Ecole

Les 3 classes et la cour d'école seront mises aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) pour un montant de 41 000 € TTC.

*Des subventions vont être demandées au Département et à l'Etat. Elles seront de l'ordre de 20 à 40%.*

## Mise en sécurité de la RD3

Les coussins berlinois dégradés (devant le presbytère) seront réinstallés dans une matière plus résistante. Fabriqués en enrobé, ils pourront ainsi mieux supporter le trafic très dense de la RD 3 (7 200 véhicules/jour, dont 12 % de poids lourds). Le coût s'élève à 7 000 € TTC.

Le passage piéton situé au même endroit sera remis aux normes PMR pour un montant de 7 200 € TTC.

## Aménagement floral

Le parterre de fleurs à l'angle de la RD 3 et de l'Allée du Château au niveau des toilettes publiques doit être réaménagé cet hiver.

## Centenaire de l'armistice de 1918

### 31 octobre : relais de la flamme sacrée

Depuis 1980, le relais de la flamme sacrée fait étape à l'Epine pour raviver la flamme devant le monument aux morts.

Cette manifestation très symbolique contribue au devoir de mémoire. Son image est basée sur le souvenir mais aussi sur l'effort et l'engagement sportif. Le relais traverse 7 départements. L'itinéraire, long de 350 km, effectué à la vitesse d'un homme courant à pieds, dure 3 jours, 2 nuits et génère 75 cérémonies officielles dans les communes traversées.

### Histoire de la flamme sacrée :



- 28 janvier 1921 : un soldat inconnu est inhumé sous la voûte de l'Arc de Triomphe.

- 11 novembre 1923 : pour éviter que ce soldat ne tombe dans l'oubli, une flamme du souvenir est allumée pour

la 1ère fois sous l'Arc de Triomphe.

- 11 novembre 1938 : la flamme est transportée, avec l'aide de 225 athlètes, vers 5 nécropoles de la grande guerre.

- après la disparition progressive des anciens combattants de 1914-1918, seule la ville de Verdun continue de perpétuer cette tradition. En 1980, le Comité de la Voie Sacrée et de la Voie de la Liberté, créé par une équipe de bénévoles, ramène la flamme sous forme d'un relais pédestre de Paris à Verdun.

### Un 11 novembre pas comme les autres

Cette année, le 11 novembre se devait d'être commémoré plus particulièrement. C'était non seulement le tour de la commune de recevoir les Anciens Combattants de la Vallée de la Vesle, mais aussi le 100<sup>ième</sup> anniversaire de l'Armistice.

Pour rehausser cette célébration, nous avons fait appel à la petite histoire :

Durant la 1ère guerre mondiale, des combattants marais appelés à monter au front se placent sous la protection de Notre-Dame de l'Epine. Certains, revenus vivants de la guerre, décident d'offrir en ex-voto leurs médailles à la Vierge. C'est ainsi que le reposoir de sa statue s'est retrouvé orné après le conflit de décorations militaires, essentiellement des Croix de Guerre.

A la suite de vols et de la dégradation progressive des rubans des médailles, et peut-être aussi en raison de travaux, ces croix ont été retirées, sans doute dans les années 60 ou un peu avant. Mises en sécurité, elles ont fini par être oubliées.

Elles ont été retrouvées. Le présentoir rénové par les services de la commune a été montré pour la 1ère fois depuis au moins 50 ans lors de la messe précédant la cérémonie.



A 11 heures précises, l'ensemble des cloches ont sonné 11 minutes pour commémorer l'armistice de 1918.

La cérémonie officielle s'est ensuite déroulée devant le monument aux morts, en présence des anciens combattants, des pompiers, des enfants de l'école sous l'égide de Mlle HENNEBERG et Mr NOIZET, de la musique, et d'un public important.



La cérémonie a été un moment fort, avec le dépôt de gerbes suivi d'une belle Marseillaise chantée par les enfants. Ils se sont également distingués lors de la lecture de lettres de poilus

Cette manifestation s'est terminée à l'Epinette, avec les discours de M. le Maire et de M. Denis COLLARD, Président des Anciens Combattants de la Vallée de la Vesle.

## Vie de la commune

### Inauguration de la mairie :

La mairie a été délocalisée au CFPPA pendant 8 mois durant lesquels elle a laissé place aux entreprises pour un lifting bien mérité. En août dernier, les élus et employés ont retrouvé un espace plus vaste, permettant un meilleur accueil du public, conforme aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) et aux normes énergétiques les plus exigeantes.

*L'inauguration officielle a eu lieu le 21 septembre en présence du Préfet, du Député, de 2 conseillers généraux et du Président de Châlons Agglo*



Dans son discours d'inauguration, Jean-Pierre ADAM a souhaité retracer l'histoire de notre maison commune et annoncer la date des prochains travaux pour...2107 !

**Bref historique** : en 1840, la commune achète l'immeuble aujourd'hui occupé par le magasin des souvenirs, pour y installer mairie et école.

En 1912, déjà par manque de place, les élus décident de construire un nouveau bâtiment. Mais la guerre de 1914/1918 retarde les travaux.



Arrive alors un homme providentiel : Emile BARBIER, qui offre une solution financière en léguant un terrain et en prenant en compte le solde des travaux au delà des financements publics. On doit à ce mécène, enfant de l'Epine, la mairie et une partie de l'école d'aujourd'hui.

L'inauguration a lieu un dimanche de 1929, soit 89 ans après 1840, au cours d'une longue journée républicaine et festive.

Le 21 septembre 2018, Jean-Pierre ADAM a fait un parallèle étonnant entre les inaugurations de 1929 et 2018, distantes de ... 89 ans. Il a tenu à saluer la mémoire de Emile BARBIER. Son portrait, un temps déplacé, a été restauré pour être remis à la place qui lui revient dans la salle du conseil.

Il a également pu prévoir qu'en respectant l'insolite règle des 89 ans, les prochains travaux seraient programmés pour 2107 !

### Personnel communal

Pour pallier l'absence de Vincent AVELINE, Jérémy BAUMONT a été recruté sur un contrat de remplacement en qualité d'agent d'entretien bâtiment et espaces verts.

## Melette

Afin de faciliter entre autres, la distribution du courrier et des livraisons, il a été décidé lors de la réunion du conseil municipal du 9 Avril 2018 de dénommer deux nouvelles voies :

- 1 : rue du gué de Melette
- 4 : rue de Châlons

Les autres rues :

- 2 : rue de la Chamoiserie
- 3 : rue des Battrans
- 5 : rue Saint-Léger
- 6 : rue de la Lanterne
- 7 : chemin de la Fontaine Henry



Les habitants ont en outre reçu par courrier l'attribution d'un numéro leur permettant d'identifier et de poser une plaque numérotée sur leur propriété.

## Activités des associations

### 9 septembre : la brocante

Organisée par la société de chasse, elle nécessite une organisation importante. Cette année, 180 emplacements étaient retenus. 20 chasseurs étaient occupés du vendredi midi au lundi midi. Des jeunes chasseurs ont participé également, sans oublier les employés communaux qui ont fourni une aide très appréciée.

Les recettes sont pour l'aménagement du territoire, le repeuplement des faisans, les mangeoires à perdrix (400 kg de blé acheté par an) etc... sans oublier l'entretien du chalet (local des chasseurs).



L'année prochaine le RV est pris pour le 8 septembre.

### 27 octobre : concert de gospel

Le public est venu en nombre écouter et applaudir "les Messagers" de retour à l'Epine, près de 30 ans après les spectacles "Basilique de Lumière". 350 personnes ont assisté au concert de gospel organisé par l'Association



Culturelle pour l'Epine, au bénéfice de la mise en valeur de la Basilique.

*De superbes voix, et de magnifiques jeux de lumière !*

## 28 octobre : salon fabophile

Le salon fabophile de l'Épine, organisé par l'association des Amis de la basilique, est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable des collectionneurs de fèves. Depuis 6 ans une cinquantaine d'exposants originaires de l'ensemble du territoire national se retrouvent à l'Épine le dernier dimanche d'octobre pour mettre en valeur leurs collections. Plusieurs centaines de milliers de fèves classées par thèmes et collections variés (sport, héros de BD, métiers, patrimoine...) sont ainsi présentées au public.



Sous l'impulsion de Anny LELOUP, épinote fabophile, cet événement est aussi l'occasion de mettre en valeur notre basilique.

Ainsi depuis 2012, 56 fèves en lien avec la basilique ont été créées et réalisées par des artisans fabricants de fèves nationalement reconnus

Les bénéfices issus du salon contribuent à l'entretien et à la restauration de la basilique. Des à présent l'association vous donne RV le 27 octobre 2019.

## 11 décembre : un Noël haut en couleur

Toutes les familles de l'école (parents, grands-parents, soit environ 130 personnes...) étaient réunies ce mardi 11 décembre à la salle l'Épinette pour l'arbre de Noël de l'école, organisé par l'association des parents d'élèves «Les petits Épinots».

Les bricolages de Noël des enfants étaient en vente, la buvette était assurée par les papas et les enseignants et la petite restauration proposée par des mamans pâtissières de l'école.

Les enfants ont pu profiter d'une animation musicale spectaculaire et haute en couleur offerte par le groupe R'Live. Puis le père Noël est apparu, apportant dans sa hotte, des cadeaux pour l'école (microscope et jeux d'éveil pour les maternelles, jeux pour la récréation pour le cycle II, petits jeux mathématiques pour le cycle III), avant de prendre la pose auprès des enfants intimidés et émerveillés.



Virginie, chanteuse du groupe R'Live, et le père Noël

## Le temps d'un voyage

Le centre d'esthétique et de bien-être situé au 22 allée du Château a réouvert il y a tout juste un an.

Michaël DELAVAL, le nouveau propriétaire, est magnétiseur depuis 10 ans. En achetant sur l'Épine, il a recentré son offre de soins pour une clientèle venant du bassin de la Vesle et de Châlons. Ludivine et Hélène s'occupent de la partie esthétique, le tout pour un accueil complet de soins de beauté, d'esthétique et de bien-être.

Le centre dispose de plusieurs espaces : maquillage et manucure, épilation, luminothérapie, chromothérapie, spa infrarouge, balnéothérapie, 2 salles de modelage, et une salle de soins magnétiseur.



Michaël et Ludivine vous accueillent



Salle de soins conforme aux normes d'accès PMR

Michaël DELAVAL, très sensibilisé par les problèmes liés au handicap et à la maladie, aménage petit à petit ses locaux conformément aux normes d'accès PMR. Dès à présent, les cabines d'esthétique et de modelage peuvent recevoir une clientèle en fauteuil.

Pour mieux faire connaître l'institut, il a de nombreux projets en tête, comme celui d'organiser une course à pied, afin de récolter des fonds pour une association d'enfants handicapés.

Pour les fêtes, n'hésitez pas à découvrir cette adresse ou à offrir une pause détente à vos proches. Les habitants de l'Épine bénéficient d'une remise de 5 % (sauf soins magnétiseur).



Pour plus de renseignements : 03.26.64.07.52 ou «Le temps d'un voyage L'Épine»

## Agenda du 1er semestre 2019

(Événements connus à ce jour)

- ⇒ 11 janvier : cérémonie des vœux
- ⇒ 12 janvier : soirée zumba
- ⇒ 19 janvier : théâtre
- ⇒ 26 janvier : rencontre généalogie
- ⇒ 9 mars : repas des anciens
- ⇒ 17 mars : bourse aux vêtements, puériculture
- ⇒ 31 mars : bourse multi-collections
- ⇒ 4 mai et 1er juin : bouquinerie
- ⇒ 30 mai au 2 juin : trimelage (Hautes Alpes)
- ⇒ 7 juin : kermesse de l'école